



# Le Gambit

Membre de la Fédération Française des Échecs  
AGREE PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



## XXXVI<sup>ème</sup> TROPHÉE DUSSART

### REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI

#### **Article 1 :**

**Le GAMBIT de Muret** organise le 36<sup>ème</sup> Trophée DUSSART le Jeudi 1<sup>er</sup> mai 2008, homologué FFE sous le numéro : **MPY 11 728 rap**

#### **Article 2 : Critères d'organisation du tournoi**

**Les règles du Jeu** sont celles adoptées par le 75ème Congrès de la FIDE en octobre 2004 à Calvia (Majorque), et en application depuis le 1er juillet 2005.

**Les appariements** se font au Système Suisse (Règles C.04 FIDE), assistés par ordinateur (programme PAPI), (forts - faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement )

Seront appariés à la 1<sup>ère</sup> ronde tous les joueurs qui auront réglé leur droit d'inscription.

**Participation** ouverte à tous les joueurs licenciés

**Lieu** : Les parties se joueront à la **Salle des fêtes Pierre SATGE** à Muret

#### **Article 3 :**

**Cadence** : 25 minutes par joueurs.

**Nombre de rondes** : 7

#### **Article 4 :**

**Déroulement du tournoi** : 3 rondes le matin, 4 rondes l'après-midi (reprise à 14 heures)

**Licence** : A ou B obligatoire. Les non licenciés prendront la licence sur place au "Gambit" de Muret.

**Inscriptions** : De 8h15 à 9h15. Les joueurs devront communiquer leur code FFE.  
Un joueur peut entrer à la seconde ronde avec 0 point

**Affichage** des appariements et classement provisoire en deux endroits de la salle

#### **Article 5 :**

**Droits d'inscriptions** : Payables sur place, y compris pour les joueurs titrés, 14 euros pour les seniors, 7 euros pour les jeunes.

Les champions de ligue 2007 présentant un coupon en sont exemptés (remboursement ensuite par la LMPE à l'organisateur).

#### **Répartition des Prix**

Voir affichage en annexe dans la salle du tournoi

- Classement Général
- Prix par catégorie

Prix affichés dans la salle dès la première ronde

Prix attribués dans l'ordre du classement.

Prix non cumulables.



# Le Gambit

Membre de la **Fédération Française des Echecs**  
AGREE PAR LE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



## Informations complémentaires :

1. Sont considérés comme vétérans les joueurs nés avant le 31/12/1953
2. Pour les non-classés, un classement leur sera attribué à partir de leurs performances obtenues à l'issue de la quatrième ronde. Ils seront alors appariés en fonction de ce classement pour les rondes suivantes.
3. Le ELO pris en compte pour les appariements est le ELO rapide (sauf cas particuliers).

## **Article 6 : Classement**

Le classement est établi au nombre de points.

Pour les ex æquo, le départage se fait en utilisant dans l'ordre :

- Le Buchholz tronqué 1 (ex système Brésilien)
- Le nombre de parties gagnées (Kashdan)
- Le système Cumulatif

## **Article 7 : Conduite des joueurs**

**Avant la partie**, les joueurs vérifient la position des pièces, la couleur attribuée et l'affichage des pendules.

**Pendant la partie**, interdiction de quitter sans autorisation l'aire de jeu; éviter toute discussion et toute lecture suspecte; l'attitude doit être convenable et la tenue correcte; les pendules ne doivent pas être frappées fort par les joueurs, en particulier pendant les zeitnots.

Les spectateurs doivent s'abstenir de manifester en cas de chute du drapeau et de faire des commentaires pendant une partie. Le silence est de rigueur.

Le joueur ayant le trait ne peut quitter l'espace de jeu sans autorisation de l'arbitre.

**L'utilisation de téléphones portables, baladeurs et autres matériels est interdite dans l'aire de jeu. Toute sonnerie de téléphone portable entraîne partie perdue pour son propriétaire.**

**Après la partie**, le gagnant ou les blancs en cas de partie nulle, donne le résultat et la pendule à la dernière ronde tandis que l'autre joueur range le jeu.

Les blitz sont interdits dans la salle du tournoi.

Un joueur absent lors d'une ronde, sans avoir prévenu l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi et ne sera pas apparié.

**En cas de non communication du résultat à la fin de la partie, celle-ci sera déclarée perdue pour les deux joueurs.**

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. L'exclusion du tournoi pourra être prononcée si nécessaire.

## **Article 8 :**

**Arbitres:** Jean-Paul FORA AF3 et Jean-Louis MAS AF4 (Candidat AF3).

## **Article 9 : Commission d'appel**

La commission d'appel est chargée de trancher les incidents impliquant les participants au tournoi et perturbant la bonne tenue du tournoi.

**Membres :** Voir affichage en annexe dans la salle du tournoi

## **Article 10 :**

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

**Les Arbitres**  
**Jean Paul FORA, Jean-Louis MAS**

**L'Organisateur**  
**Jean-Louis MAS**